

queues et leurs feuilles, dans ce sable ainsi préparé, il les arrange si proprement, qu'elles ne perdent rien de leur forme et de leur élégance; les ayant gardées ainsi quelque temps, jusqu'à l'entière évaporation de l'humidité, il retire des fleurs, qui quoiqu'entièrement desséchées, n'ont rien perdu de leur forme, et qui conservent toute la vivacité des couleurs de la nature; il les renferme alors dans de grandes bouteilles, exactement bouchées, où elles demeurent à couvert de toute nouvelle altération, et c'est dans cet état qu'il présente le fruit de son expérience à l'Académie.

On nous fait observer que par cette préparation, le sable devient très-propre à dessécher promptement les feuilles et les fleurs, et par conséquent à les garantir de cette humidité qui les fait passer si vite.

Les particules insensibles de cailloux, mêlées avec le sable, retiennent la chaleur du soleil, qui pompe l'humidité, ou qui, pénétrant dans l'intérieur de la plante, en absorbe le suc. Le soin de bien arranger les fleurs empêche que cédaient au poids du sable, elles ne se rident: une compression mesurée conserve leur couleur sans la moindre altération.

On ajoute que malgré la facilité de l'expérience, qui se réduit à bien choisir le sable, et à le préparer soigneusement, il ne faut point négliger de lui procurer une chaleur modérée, car si elle est trop grande, il est à craindre que les couleurs ne se fanent; si elle ne l'est point assez, elle ne saurait pomper l'humidité qui les corrompt.

On observe encore que c'est dans les fleurs des arbres fruitiers que M. de Monti a fait ses plus curieuses expériences, et qu'il n'a pas toujours réussi de même dans les fleurs qui proviennent de *bulbes* et *d'oignons*, dont les fibres, moins resserrées, contiennent plus d'humidité radicale. Il ne faut cependant qu'un peu plus de précaution pour réussir également dans toutes: la nature se prête toujours à l'habileté de l'ouvrier.

M. de Monti présenta des fleurs, incomparables pour les couleurs et la beauté, au cœur de l'hiver, qui est rude, dans les montagnes de l'*Apennin*, où Boulogne est située. Mais après s'être borné d'abord à l'agréable, il tira de son expérience, des inductions beaucoup plus importantes sur la facilité qu'il y aurait à préparer, dans les pays lointains, des plantes médicinales, dont on ne peut jouir qu'en peinture, et qu'on ne reconnaît point dans le délabrement où les voyageurs les apportent. Il est essentiel aux botanistes, qui cultivent cette science *infinie*, de pouvoir comparer exactement la vraie figure des *simples*, pour les reconnaître et pour éviter des erreurs *très-fréquentes*. C'est ce qu'on doit attendre de l'expérience de M. de Monti: il est persuadé qu'en suivant sa méthode il n'y aura point de plantes précieuses qu'on ne puisse conserver, dans des bouteilles aussi exactement bouchées qu'il le prescrit, et qu'étant apportées saines de l'extrémité du monde, elles seront un des plus heureux fruits des longs voyages.

## ASSAINISSEMENT DES HABITATIONS

On lit dans un journal de Paris:

Nous avons signalé, dans une note récente, les nouveaux matériaux de construction imperméables à l'humidité: briques, carreaux, tuiles, etc., de M. Ch. Sebillé. Nous revenons aujourd'hui sur ce sujet, persuadés qu'il est de nature à intéresser non seulement les hommes spéciaux, architectes, etc., mais encore les nombreuses personnes qui, habitant des lieux humides, s'empresseront d'agir sur les constructeurs pour exiger d'eux l'emploi des briques Sebillé, lorsqu'elles auront reconnu les merveilleux résultats des matériaux injectés dont nous parlons.

Les inconvénients, les dangers mêmes de l'humidité des murs, carrelages, etc., il n'est personne qui n'ait été à même de les constater; les commissions de logements insalubres les enregistrent d'ailleurs dans chacun de leurs rapports, et douleurs, rhumatismes, goutte en sont les conséquences ordinaires. «Essuyer les plâtres,» suivant l'expression consacrée, est réputé chose funeste, et le mal n'est que peu important et temporaire, si l'enduit de plâtre est appliqué sur une surface sèche; mais supposons le cas fréquent de constructions en moellons et briques ordinaires sur un terrain quelque peu humide, ces matériaux poreux laisseront monter l'humidité du sol par les effets de capillarité bien connus; leur surface s'imprégnera peu après de salpêtre, se délitéra, enlevant ainsi de la solidité à la construction, et bien au-dessus des fondations, au

rez-de-chaussée tout au moins, papiers, tentures appliqués ne tarderont pas à tomber en pourriture. La question valait donc la peine d'être le but des recherches d'un inventeur, et celui qui aura trouvé le moyen pratique si longtemps cherché d'éviter tous ces inconvénients aura bien mérité de l'humanité. Nous croyons le fait aujourd'hui accompli.

Le but à atteindre était donc d'obtenir l'imperméabilité des produits céramiques; chacun sait d'autre part que nulle substance mieux que les matières goudronnées n'est meilleure pour résister à l'action de l'eau, témoins, par exemple, les coques de navires, les constructions en bois de tout genre qui sont fréquemment recouvertes de goudron. Le procédé Sebillé repose précisément sur l'introduction intime dans les pores des briques de ces produits goudronneux que donnent toutes les usines à gaz; ce n'est pas un simple revêtement, mais bien une véritable imprégnation qui est obtenue, et cette imprégnation, rendue très-facile par des procédés spéciaux, peut s'arrêter à volonté; c'est ainsi que nous avons vu des briques où l'injection n'atteignait que quelques millimètres d'épaisseur, tandis que d'autres étaient complètement injectées. On comprend que l'eau ne peut plus pénétrer dans un pareil produit.

Les briques, carreaux, tuiles, etc., injectés par les procédés Sebillé, ont déjà reçu la sanction de la pratique. Les témoignages de plusieurs grands constructeurs en font foi. M. Sebillé est d'ailleurs bien connu des constructeurs par ses inventions de tuyaux en plomb étamés, par exemple, etc., qui lui ont valu des récompenses hors ligne aux diverses expositions universelles.

## NOUVELLES DIVERSES

Le Révd. M. Murphy annonce dans le *True Witness* qu'il a accepté la direction de ce journal.

M. Lesage, député ministre de l'agriculture, et M. S. C. Stevenson, secrétaire du Conseil des Arts et Manufactures, ont été nommés respectivement secrétaires dans les districts de Québec et Montréal pour l'Exposition de Philadelphie.

Les exposants pourront s'adresser à eux pour obtenir tous les renseignements qu'ils désireront.

M. A. H. F. Gianelli, consul-général d'Italie pour la Puissance, a été nommé, par le gouvernement de Victor-Emmanuel, commissaire du département italien de l'Exposition du Centenaire à Philadelphie. Le baron Blanc, le nouveau ministre d'Italie, qui vient d'arriver à Washington, a donné avis de cette nomination à M. Gianelli, qui partira en février prochain pour Philadelphie, dans le but de remplir les devoirs de cette charge. Durant son absence, ce sera M. Bonacina, le vice-consul, qui veillera aux affaires du consulat.

On recevait, le 6 courant, la nouvelle que la nuit précédente il y avait eu collision entre la barque *N. Churchill*, capt. Rouch, de Montréal, chargée de grain, et le steamer *Normanton*, capt. Leach, de la ligne Mitchell, de Picton. Le steamer a sombré dans l'espace de vingt minutes.

L'équipage a pu se sauver dans les chaloupes du bord et est arrivé au Petit Métis dans un triste état.

Quant à la barque *N. Churchill*, elle s'est jetée à la côte au même endroit. Arrivé à terre, il y avait 6 pieds d'eau dans la cale. A l'aide de goëlettes et d'un steamer on espère pouvoir relever le steamer. La barque sera remorquée dans le port de Québec pour être radoubée de suite.

Maintenant que le parlement local est assemblé à Québec, il est bon que les amis des membres de cette législature et, de fait, que toutes les personnes qui ont occasion de correspondre avec eux, comprennent qu'il est nécessaire que les lettres adressées aux membres à Québec soient affranchies. Il semble y avoir une erreur généralement répandue que les lettres adressées aux membres des législatures locales passent libres ou peuvent, dans tous les cas, être transmises non affranchies. Ceci, cependant, est une idée fautive. Les lettres pour les honorables membres des législatures locales doivent être affranchies, car la loi postale ne leur accorde aucun privilège spécial sous ce rapport. L'on évitera des contrariétés en se rappelant cet avis.

La paroisse de Ste. Marie de Monnoir vient d'être la victime d'un fait souverainement regrettable. On a, le 3 du présent mois, détruit les registres ecclésiastiques et civils des baptêmes, mariages et sépultures de la dite paroisse, pour l'année courante.

Les registres auraient été jetés dans le poêle de la sacristie. Les paroissiens se sont réunis en assemblée et parmi d'autres résolutions ont passé la suivante:

«Que l'attention du gouvernement soit appelée sur ce fait; et que l'hon. Procureur-Général de la province de Québec veuille bien prendre les mesures nécessaires pour amener la découverte, l'arrestation et le châtement du ou des coupables; et que copie des présentes lui soit transmise sans délai par monsieur le secrétaire.»

La première assemblée annuelle de la compagnie de Lithographie Burland-Desbarats a eu lieu dans ses bureaux, no. 319, rue St. Antoine, mercredi, le 3 courant, à trois heures de l'après-midi. Le président, G. B. Burland, écrivain, présenta un rapport des affaires de cette institution pour l'année finissant au 1er octobre passé. Les profits permettent d'accorder aux actionnaires un dividende de 10 par cent, sans parler d'une balance considérable qui a été mise en réserve. Les directeurs élus sont M. V. G. B. Burland, Geo. E. Desbarats, Geo. Laffricain, Chs. Garth, W. D. McLaren, G. Ross, M. D., et L. Bond. A une réunion subséquente de ces nouveaux directeurs, G. B. Burland fut réélu président et géant-général; M. Geo. E. Desbarats, vice-président, et M. John Hugh Ross, secrétaire-trésorier. La compagnie espère transporter ses bureaux et ses ateliers à sa magnifique bâtisse sur la rue Bleury vers le milieu de décembre prochain.

La cérémonie de la prestation du serment par les juges de la Cour Suprême a eu lieu le 8 courant, à midi, dans la salle du Sénat.

A midi et dix, les juges de la Cour Suprême, précédés du juge en chef Richards, firent leur entrée dans la salle du Sénat, suivis des membres du cabinet. Ils prirent place sur des sièges disposés vis-à-vis du trône.

Le registraire, M. A. S. Cassels, jr., lut d'abord la commission à M. le juge en chef Richards; après cela, le juge en chef administra le serment d'office aux juges Ritchie, Strong, Taschereau, Fournier et Heny. Voici une copie de la formule:

Je... promets sincèrement et jure que je serai fidèle et porterai vraie allégeance à Sa Majesté la Reine Victoria, comme souveraine légitime du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et de cette puissance du Canada, dépendant du et appartenant au dit royaume; et que je la défendrai le mieux que je pourrai contre les conspirations des traitres ou les tentatives quelconques qui seront dirigées contre sa personne, sa couronne et sa dignité, et que je ferai tous mes efforts pour découvrir et faire connaître à Sa Majesté, ses héritiers ou successeurs, toutes les trahisons ou conspirations et tentatives que je saurai être dirigées contre elle ou quelqu'un d'eux; et je jure cela sans restriction mentale, et sans réserve secrète.

«Ainsi, que Dieu me soit en aide.»

«Je... promets solennellement et sincèrement et jure que j'exécuterai fidèlement et au meilleur de ma connaissance, les pouvoirs que l'on m'a conférés, comme juge en chef et comme un des juges de la Cour Suprême et de la Cour d'Echiquier du Canada.

«Ainsi que Dieu me soit en aide.»

(Signé) W. B. RICHARDS.

Assermenté devant Sir Wm. O'Grady Haly, K. A., Administrateur du gouvernement, en Conseil, à Ottawa, le 8 octobre 1875.

Wm. J. Ritchie, assermenté devant le juge en chef, le 8 novembre 1875; S. H. Strong, do do; J. F. Taschereau, do do; F. Pournier, do do; W. A. Henry, do do;

Les ministres de la Couronne s'avancèrent et félicitèrent les juges, puis le shérif Powell leur présenta les membres du barreau qui étaient en robe.

La cérémonie terminée, les juges se rendirent à la résidence de l'hon. Mackenzie où un lunch avait été préparé.

Quelques charmantes curieuses assistaient à cette grave cérémonie.

## NOTES FUTURES ÉPOUSES

Le *Boston Investigator* n'est pas tendre pour la plus belle moitié de ses compatriotes. Qu'on en juge:

«Nous faisons grand tapage à l'endroit de notre système d'éducation; nous avons des écoles supérieures de filles, des collèges de demoiselles, des écoles de médecine pour les dames et des cieux tout spéciaux pour le beau sexe. Nos filles sont jolies et sages; elles savent danser, chanter, jouer du piano, peindre, parler le français, l'italien et toutes les langues douces, écrire en vers et aimer comme des Vénus. Elles sont prêtes à faire la cour à dix ans,

à sortir de l'école et à se marier à quinze, et à se divorcer à vingt. Elles font un magnifique étalage dans leurs tours de noces, sont coquettes et légères aux villes d'eaux, et brillent comme des anges aux soirées d'hiver. Mais que le ciel assiste le malheureux qui prend femme dans les cercles élégants! Comment ces jolies filles vont-elles s'y prendre pour laver un plancher? Oh! j'oubliais—il n'y a plus de plancher nus aujourd'hui; ce serait trop vulgaire... Pour faire du pain et cuire de la viande? vraiment comme je suis distrait—elles vont à l'hôtel ou ont des servantes... Pour raccommoder des habits usés? Encore une fois—la mode change si souvent qu'il n'y a plus d'habits usés que chez les chiffonniers et les papetiers... Pour laver la figure d'un bébé ou mettre une épingle à ses culottes?—Des bébés, ce n'est plus la mode. Nous le répétons, nous en sommes venus à un point où les jeunes gens hésitent et avancent en âge avant d'avoir décidé s'ils peuvent se marier et éviter ensuite la banqueroute et le crime. Que s'en suit-il? Il y a un plus grand nombre de célibataires. Y a-t-il un plus grand nombre de gens de bien? Il est temps pour les mères de savoir que les extravagances qu'elles encouragent sont destructives de la vertu de leurs enfants; que toutes les folles dépenses, au lieu d'être utiles à un bon établissement, ne servent qu'à détruire l'institution elle-même du mariage.»

## PERSONNEL

M. Forbes, d'Ottawa, est occupé à peindre un portrait en pied de Lord Dufferin, qui sera placé dans la galerie du Sénat.

Le Cardinal McCloskey est en ce moment en Irlande. Il a chanté une grand-messe à Dublin et a dû s'embarquer ces jours derniers pour New-York.

L'hon. Peter Mitchell a été élu gérant et trésorier de la compagnie d'Anticosti. Cette société se propose de tenter un nouvel effort, au printemps prochain, pour la colonisation de l'île.

A la dernière assemblée semestrielle de la Société St. Jean-Baptiste d'Indian-Orchard, Mass., tenue le 7 courant, les messieurs suivants ont été élus officiers:

Louis Rieutord, président, réélu;  
H. P. Grisé, vice-président, réélu;  
Charles Favreau, sec.-arch., réélu;  
Joseph P. Tétrault, asst.-sec.-arch.;  
Charles Grisé, trésorier, réélu;  
Wm. Demers, asst.-trésorier, réélu;  
Magloire Tétrault, sec.-corr.;  
Alfred Vien, asst.-sec.-corr.;  
Joseph Hamelin, com.-ordon.;  
Comité de visite.—Antoine Demers, Trofflé Maison, Alexis Adams.  
Comité d'enquête.—Eusèbe F. Tétrault, Arthur Grisé, Louis Fontaine, Joseph-Alfred Demers, Pierre St. Jean, jr.

## DE LA CRITIQUE LITTÉRAIRE

La critique littéraire est aussi vieille que le monde des lettres lui-même.

Elle est née le lendemain du jour où a paru le premier livre, car elle répondait à un besoin tout naturel des intelligences, qui aiment à se rendre compte de ce qu'elles éprouvent. Tous les esprits, à des degrés différents, sont capables de sentir; mais tous ne sont pas également exercés, tous ne sont pas également habiles à exprimer leurs impressions. La critique vient en aide aux esprits paresseux ou distraits. Elle s'associe aux pensées des esprits plus éveillés et mieux inspirés, en leur donnant la traduction, ingénieuse et fidèle, de leurs émotions. Elle refait en plein jour ce travail intérieur que chacun fait, vaguement et à son insu, à la lecture d'un livre. Elle analyse les résultats de cette lecture; elle en fait l'inventaire complet; elle donne une forme saisissable